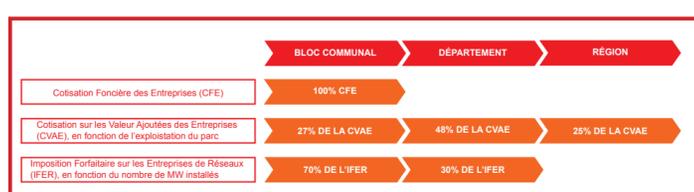


L'ÉOLIEN, C'EST DES BÉNÉFICES EN CONCERTATION AVEC LE TERRITOIRE

Les éoliennes sont bénéfiques pour la transition énergétique, l'environnement et l'air que nous respirons. Leur présence génère également des retombées économiques pour les collectivités et les populations locales.

COMME TOUTE ENTREPRISE IMPLANTÉE SUR UN TERRITOIRE, L'ÉOLIEN APPORTE

Une contribution à la fiscalité locale



Actuellement, les revenus de ces taxes sont partagés entre les communes et l'intercommunalité, le Département et la Région.

Mais les communes peuvent également percevoir, pendant toute la durée de fonctionnement du parc, une indemnité pour l'utilisation des voies communales pour accéder au parc et l'enfouissement des câbles électriques.

Des emplois non délocalisables

L'implantation d'éoliennes favorise les emplois locaux notamment pour la construction du parc où les entreprises du territoire sont sollicitées en priorité. La maintenance du parc en phase d'exploitation, favorise la création d'emplois nouveaux.

Le saviez-vous ?



En France, l'énergie éolienne représente 18 000 emplois*.

*Filière éolienne française : bilan, prospective et stratégie, septembre 2017

Le saviez-vous ?



En totalisant l'ensemble des taxes, grâce aux éoliennes, les communes et le département peuvent percevoir environ 11 500€ par an et par MW installé.

SUR VOTRE COMMUNE, UN PARC ÉOLIEN APPORTE ÉGALEMENT

- Des indemnités pour les propriétaires agricoles ou fonciers qui ont une éolienne sur leur terrain où qui sont concernés par une servitude liée à son exploitation.
- La possibilité, à travers le financement participatif, de faire bénéficier financièrement les habitants.
- Le soutien aux projets novateurs et aux initiatives locales notamment en relation avec le développement durable et les énergies renouvelables.
- L'acquisition, par les acteurs du territoire, particuliers, entreprises ou collectivités, de parts de capital de la société d'exploitation du parc.

Le saviez-vous ?



La Loi de Transition Énergétique pour une Croissance Verte offre l'opportunité aux collectivités locales et aux citoyens de prendre part au capital des sociétés propriétaires des projets éoliens.

Ils peuvent ainsi percevoir les retombées financières sur toute la durée d'exploitation du parc. Grâce à ces bénéfices, les collectivités améliorent les services publics, rénovent ou créent un nouvel équipement, et évitent une hausse d'impôt !

LA CONCERTATION AVEC LE TERRITOIRE

Dès les premières réflexions sur le projet, une démarche de concertation et d'information a été mise en place :

- Des entretiens individuels avec les acteurs locaux pour définir la concertation et optimiser les bénéfices du projet pour l'ensemble de la population.
- Des demandes régulières de rencontres avec les élus des communes concernées, afin de rendre compte des avancées du projet
- Des lettres d'information périodiques à destination des habitants.

Cette exposition est un autre moyen de vous informer et d'échanger !